

# Jean Gayet (1755-1814), le premier maire de Bron

À part son nom, l'on ne connaissait rien de lui. Mais les archives ont parlé.  
Portrait de celui qui, en 1790, devint le premier maire de notre commune.



Carte postale  
de l'ancienne  
mairie-école de 1876.  
Photo prise en 1908.

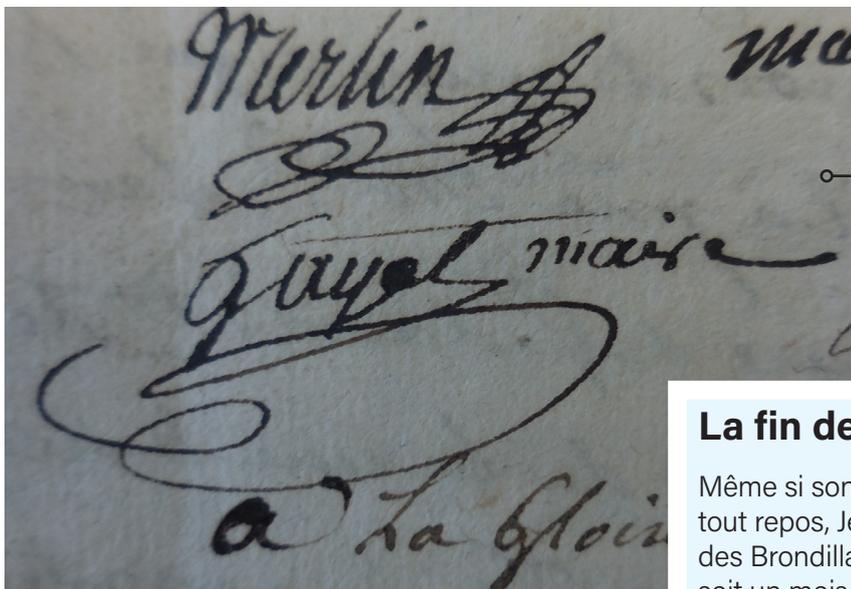
**Mercredi 19 janvier 1785.** Une petite foule s'est réunie dans l'église de Jons, ce village des bords du Rhône situé à une vingtaine de kilomètres de Bron, afin d'assister au mariage de « sieur Jean Gayet », et de Claire Bressat.

Un mariage un peu particulier, puisque monsieur le curé a reçu l'ordre de l'archevêché de Lyon d'accélérer la noce en ne publiant qu'un seul ban, au lieu des trois requis en pareille occasion. C'est qu'il y a urgence, car la future épouse est déjà enceinte de cinq mois ! Monsieur le curé est donc un peu gêné, d'autant qu'autour de l'église, quelques mauvaises langues murmurent. Jean Gayet lui, n'en a cure.

Cet homme d'à peine 29 ans, né à Bron en octobre 1755, fait en effet figure de notable,

et semble doté d'une forte personnalité. Qualifié de « marchand » par le notaire de Bron et de Villeurbanne, il est l'homme de confiance du seigneur de Jons, le baron et abbé Joseph-Ferdinand de Guignard. À ce titre, Gayet loue sa seigneurie entière, avec ses quatre domaines agricoles, ses vignes, ses champs, ses bois le long du Rhône, et lui verse chaque année une petite fortune. Sa femme, Claire Bressat, nage dans les mêmes eaux. La preuve : elle apporte comme dot de mariage, plus de 4 000 livres de biens, soit l'équivalent de 20 à 25 ans de salaire d'un ouvrier agricole.

Bien installé dans la société jonsoise, le couple Gayet-Bressat n'y resta pourtant pas. Fin 1786, le baron de Jons décida ...▶



Signature de Jean Gayet,  
premier Maire de Bron

## La fin de sa carrière politique

Même si son mandat ne fut pas toujours de tout repos, Jean Gayet fut un maire apprécié des Brondillants. En effet, dès le 11 mars 1790, soit un mois après son élection, le curé de Bron le mentionna dans ses registres avec une pointe de fierté, comme étant « *Jean Gayet, habitant et maire de cette paroisse* ». Surtout, le 13 novembre 1791, à l'occasion du renouvellement de la municipalité, Gayet fut à nouveau élu maire par nos concitoyens d'hier. Pourtant, à peine un mois plus tard, le 20 décembre 1791, il démissionna de son mandat. Pour quelle raison ? Hélas, les archives ne le disent pas. Il rendit les registres de la commune, les fusils de la garde nationale, le sceau municipal, et retourna à la vie civile. L'un de ses deux officiers municipaux, Jean-Claude Bouchet, lui succéda de 1791 à 1795. Un peu plus tard, Gayet n'en revint pas moins aux affaires puisqu'il devint adjoint au maire sous Napoléon I<sup>er</sup>, à une époque où notre commune ne comptait qu'un seul adjoint. Il décéda en charge de ses fonctions le 21 mars 1814, à l'âge de « *cinquante huit ans cinq mois et dix sept jours* ».

...► de vendre sa seigneurie, ce qui incita Jean Gayet à revenir vivre à Bron. Bien lui en prit car trois ans plus tard, en juillet 1789, le château de Jons allait partir en fumée, brûlé par les révolutionnaires. Alors qu'à Bron, Jean Gayet fut propulsé sur le devant de la scène par cette même Révolution. Le dimanche 7 février 1790, soit le jour retenu pour élire la municipalité communale nouvellement instaurée par l'Assemblée nationale, c'est en effet lui que les Brondillants choisirent pour maire. Bron n'ayant pas encore de mairie à l'époque, son élection se déroula dans l'église Saint-Denis, où s'assemblèrent les citoyens les plus aisés du village, « *en nombre de quarante quatre* ». Gayet, alors âgé de 34 ans, remporta le troisième tour de scrutin, puis prêta « serment devant la commune, de maintenir de tout [son] pouvoir la constitution du Royaume, et être fidèle à la nation, à la loy et au Roy, de bien remplir [ses] fonctions ».

### « Il eût l'honneur d'installer les nouvelles institutions issues de la Révolution »

Parvenu à la tête de Bron, Jean Gayet veilla au quotidien de ses habitants : comme en juillet 1790, lorsqu'il prit la défense des récoltes, menacées par la divagation des « *moutons et bêtes à cornes* ». Mais surtout, il eût l'honneur d'installer les nouvelles institutions issues de la Révolution. Après avoir assis les bases de notre commune actuelle, c'est ainsi lui qui, en 1790, créa la garde nationale, cette sorte de police municipale, forte de 200 hommes de

18 à 50 ans, chargée de veiller à l'ordre public et au maintien du nouveau régime politique. Lui qui, en 1791, instaura les nouveaux impôts de la taxe foncière et de la taxe mobilière, enfin payés par tous les Français et plus seulement par les roturiers. Lui qui, aussi, tenta d'éviter tout débordement, notamment lorsque l'église Saint-Denis fut la proie à deux reprises de pillards nocturnes.

Même si son mandat fut de courte durée – il se termina fin 1791 –, Jean Gayet s'inscrivit ainsi parmi les plus grands maires de l'histoire de Bron.

Aline Vallais

Sources : Archives du Rhône, 3 E 34246 et 34247, 4 E 423 et 7786, E dépôt 29/2 et 29/22.